

Trait d'Union

Saint-Denis-Sur-Loire



Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,



Voilà un mois maintenant que vos suffrages nous ont conduits au conseil municipal de Saint-Denis-sur-Loire. Vous avez choisi d'y faire siéger l'ensemble de la liste que je conduisais. L'ampleur de cette majorité n'a d'é-gale que la motivation de mon équipe et la conscience de l'attente que vous avez de nous voir atteindre nos objectifs.

Je voulais, à travers notre premier bulletin municipal, vous remercier chaleureusement. En mon nom personnel bien sûr, mais aussi au nom de tous les adjoints et conseillers que vous avez élus à mes côtés. Que les pa-ges qui suivent vous permettent de mieux faire leur connaissance.

Nous sommes au travail. Les différentes commissions ont toutes eu leurs objectifs et leurs missions. Elles sont actives et les adjoints qui en ont la responsabilité sont tous pleinement investis des délégations qu'ils ont reçues.

Saint-Denis-sur-Loire ne vivra pas une révolution, mais un change-ment dans :

- des méthodes de travail adaptées à la nouvelle équipe ;
- l'ouverture vers nos voisins et partenaires avec lesquels il nous semble indispensable d'œuvrer ;
- la communication afin que toutes les dionysiennes et tous les dio-nysiens se sentent concernés par notre action et puissent s'exprimer s'ils le souhaitent ;
- l'entrée dans un monde moderne dans lequel ruralité ne serait pas synonyme de repli sur soi. La ville est à nos portes : profitons de ses atouts en préservant la qualité de notre cadre de vie.

Pas de révolution disais-je. Vous voyez que nos objectifs ne sont pas utopistes. Ils sont ambitieux mais réalisables. Bien sûr, tout ne sera pas pos-sible tout de suite. Notre première mission sera déjà de mener à leurs ter-mes les projets de l'équipe précédente (lotissement de la Martinière, suite de l'enfouissement des réseaux par exemple).

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour rendre hommage et remercier Bernard Villeneuve et tous les conseillers municipaux de ses trois mandats pour leur dévouement à la cause dionysienne et le travail qu'ils ont accompli pour notre commune.

Avril 2008

Bulletin n° 49

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
Le Conseil Municipal	3
Le Comice Agricole	4
La Composition des Commissions Muni-cipales	5
Les Permanences du Maire et des Adjoints	6

Suite page 2

D'autres travaux et projets devront aussi être menés dans le cadre de cette succession (gros travaux dans l'Église, périmètre du château d'eau, voirie...). Parallèlement, nos commissions travaillent sur un état des lieux des existants, réalisations et besoins dans tous les domaines dont nous avons la responsabilité. Nous vous ferons part prochainement des premiers résultats et des objectifs que nous souhaitons avoir atteints à l'issue des 6 années de notre mandat. Nos grands axes de travail sont :

- la valorisation des richesses de Saint-Denis-sur-Loire en termes de patrimoine, de cadre et de qualité de vie sans négliger les indispensables évolutions dans les structures artisanales et commerciales et le développement de l'habitat ;
- le renforcement du lien social dans un projet de développement durable adapté à notre situation ;
- l'amélioration de la communication de tous et pour tous. Nous avons conscience que pour être compris, il faut savoir écouter et expliquer.

Pour conclure, je vous remercie une nouvelle fois de nous avoir accordé votre confiance le 9 mars. Je remercie également notre « comité de soutien » pour son aide, sa fidélité et les nombreuses idées qu'il nous a apportées dans la préparation de notre projet. Nous aurons comme principale motivation de ne pas vous décevoir en allant toujours dans la direction que vos suffrages nous ont donnée.

Nous nous sentons concernés par chacun d'entre vous, par vos souhaits, vos besoins, vos attentes, mais aussi par l'intérêt général, celui de la collectivité, souvent primordial pour que Saint-Denis-sur-Loire avance.

Nous souhaitons tous qu'à la fin de notre mandat, notre Commune soit entrée dans une nouvelle époque de son histoire et que chacune et chacun continuent de s'y sentir bien.

C'est ambitieux, mais nous sommes motivés et nous y croyons. Nous comptons sur vous tous.

Benoit SIMONNIN

PS : Nous lançons un « concours », totalement informel, visant à créer un logo, un symbole, une image... qui permettrait d'identifier Saint-Denis-sur-Loire. A vos plumes ! Commencez à y réfléchir, nous vous en dirons davantage prochainement.



Composition des Commissions Municipales

Sous la responsabilité de Benoit SIMONNIN - Maire

AGGLOPOLYS

- Benoit SIMONNIN – Titulaire
- Claudine BOCQUEL – Titulaire
- Martine CIRET – Suppléante
- Patrick MENON – Suppléant
- Sophie MILTEAU – Suppléante

FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

- Benoit SIMONNIN – Président
- Claudine BOCQUEL
- Martine CIRET
- Patrick MENON
- Sophie MILTEAU

VAL-ECO

- Benoit SIMONNIN – Titulaire
- Sophie MILTEAU – Suppléante

ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIR-ET-CHER

- Benoit SIMONNIN – Titulaire
- Les adjoints – Suppléants

SECURITE

- Benoit SIMONNIN – Président
- Sylvain BRETON
- Loïc FONTAINE
- Jean Pierre MOREAU
- Christophe ROCHEREAU

APPEL D'OFFRES ET DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

- Benoit SIMONNIN – Président
- Christophe CHARRIER – Titulaire
- Christine MAUVISSEAU – Titulaire
- Patrick MENON – Titulaire
- Loïc FONTAINE – Suppléant
- Serge GACHE – Suppléant
- Christophe ROCHEREAU – Suppléant

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LOIR-ET-CHER (SIDELC)

- Martine CIRET – Titulaire
- Jean Pierre MOREAU – Suppléant

Sous la responsabilité de Martine CIRET

Première adjointe, chargée des affaires sociales et des affaires scolaires

AFFAIRES SCOLAIRES

- Martine CIRET – Présidente
- Serge GACHE
- Christine MAUVISSEAU
- Christophe ROCHEREAU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE

- Martine CIRET – Titulaire
- Benoit SIMONNIN – Titulaire
- Christine MAUVISSEAU – Suppléante

SERVICE A LA PERSONNE ET AFFAIRES SOCIALES

- Martine CIRET – Présidente
- Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN
- Jacques DAUDIN
- Serge GACHE
- Sophie MILTEAU

C.I.A.S.

- Martine CIRET – Titulaire
- Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN – Suppléante
- Claudine BOCQUEL – Suppléante

Sous la responsabilité de Patrick MENON

Deuxième adjoint, chargé de l'urbanisme, de la voirie et des bâtiments municipaux

URBANISME

- Patrick MENON – Président
- Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN
- Christophe CHARRIER
- Dominique CORMIER
- Jacques DAUDIN
- Sophie MILTEAU
- Jean-Pierre MOREAU

BATIMENTS COMMUNAUX

- Patrick MENON – Président
- Sylvain BRETON
- Christophe CHARRIER
- Christine MAUVISSEAU
- Jean-Pierre MOREAU

VOIRIE

- Jean-Pierre MOREAU – Président
- Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN
- Jacques DAUDIN
- Loïc FONTAINE
- Patrick MENON
- Christophe ROCHEREAU

CIMETIERE

- Dominique CORMIER – Président
- Claudine BOCQUEL
- Christine MAUVISSEAU
- Jean-Pierre MOREAU

Sous la responsabilité de Claudine BOCQUEL

Troisième adjointe, chargée de la communication, du tourisme et de la vie associative

COMMUNICATION

- Claudine BOCQUEL – Présidente
- Sylvain BRETON
- Serge GACHE
- Jean-Pierre MOREAU
- Christophe ROCHEREAU
- Benoit SIMONNIN

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CHATEAUX

- Dominique CORMIER – Titulaire
- Sophie MILTEAU – Suppléante

PATRIMOINE ET TOURISME

- Dominique CORMIER – Président
- Claudine BOCQUEL
- Sylvain BRETON
- Christophe CHARRIER
- Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN
- Serge GACHE
- Christine MAUVISSEAU
- Sophie MILTEAU

CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

- Sylvain BRETON – Président
- Claudine BOCQUEL
- Loïc FONTAINE
- Serge GACHE
- Christine MAUVISSEAU
- Patrick MENON

Sous la responsabilité de Sophie MILTEAU

Quatrième adjointe, chargée de l'environnement, du développement durable et des transports

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- Sophie MILTEAU – Présidente
- Christophe CHARRIER
- Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN
- Dominique CORMIER
- Jacques DAUDIN
- Jean-Pierre MOREAU

TRANSPORTS

- Sophie MILTEAU – Présidente
- Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN
- Martine CIRET
- Benoit SIMONNIN

AFFAIRES AGRICOLES

- Jacques DAUDIN – Président
- Christine MAUVISSEAU
- Sophie MILTEAU
- Jean Pierre MOREAU



Mairie de Saint-Denis-sur-Loire

Heures d'ouverture :

Lundi..... 16h30 - 18h30
 Mercredi 15h00 - 18h00
 Jeudi 9h00 - 12h00
 Samedi 9h00 - 11h30

Téléphone 02 54 78 68 66

Télécopie 02 54 74 40 12

Messagerie : mairie-stdenissurloire@wanadoo.fr

Adresse : 19 rue de la Loire 41000 SAINT DENIS SUR LOIRE

Permanence du Maire et des Adjointes

Martine CIRET

Semaines paires, le samedi de 9h00 à 10h00

Claudine BOCQUEL

Semaines impaires, le samedi de 9h00 à 10h00

Sophie MILTEAU

Semaines paires, le lundi de 17h30 à 18h30

Patrick MENON

Semaines impaires, le lundi de 17h30 à 18h30

Benoit SIMONNIN

Sur rendez-vous. Téléphoner en Mairie.

Un calendrier des permanences mensuelles est affiché sur le panneau d'affichage devant la Mairie.

Conseil Municipal



Benoit SIMONNIN
Maire de Saint-Denis-sur-Loire



Martine CIRET
1ère adjointe
Affaires sociales
Affaires scolaires



Patrick MENON
2ème adjoint
Urbanisme, voirie
Bâtiments municipaux



Claudine BOCQUEL
3ème adjointe
Communication, Tourisme,
vie associative



Sophie MILTEAU
4ème adjointe
Environnement,
développement durable,
Transport



Sylvain BRETON



Christophe CHARRIER



Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN



Dominique CORMIER



Jacques DAUDIN



Loïc FONTAINE



Serge GACHE



Christine MAUVISSEAU



Jean-Pierre MOREAU



Christophe ROCHEREAU

Comice Agricole de Marolles

Les 28 et 29 juin 2008 se déroulera à Marolles le prochain comice agricole du Loir et Cher.

Cette manifestation qui se tiendra sur le très beau site du château de Pezay, devrait accueillir environ 15 000 personnes pendant ces 2 jours.

Vous pourrez dans ce cadre assister à la messe de Saint Hubert et au concert de trompes de chasse.

Les grandes lignes du programme s'organisent autour de la préparation du concours agricole et de la remise des lots aux agriculteurs lauréats. 130 animaux sont en effet attendus (vaches, chevaux, chèvres, lapins, poules...).

Entre ces moments forts, des animations festives seront présentées (fanfares, groupes folkloriques, défilés, visite du village de Marolles en calèche, soirée dansante...). Un marché de produits locaux vous permettra de découvrir les délices de nos communes. Vous pourrez également sillonner les 150 stands mis à disposition des associations des communes participantes. Avec elles, vous ferez un petit voyage dans le temps, puisqu'elles vous présenteront des reportages, objets et autres témoins de leur commune pour la période de « **de 1900 à nos jours** ».

Que vous soyez agriculteurs, promeneurs ou membres d'associations, venez donc participer à la fête !

Et si vous souhaitez participer aux préparatifs en tant que **bénévole**, vous serez bienvenu(e)s. Pour cela, n'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat de la mairie. Nous vous mettrons en relation avec le comité des fêtes de Marolles.

Sophie MILTEAU

